



Colmar, le 29 octobre 2020

Chers amis danseurs,

La dure sentence est à nouveau tombée mercredi soir.

Nous nous retrouvons à nouveau avec une période de confinement d'un minimum de 4 semaines, période durant laquelle la pratique du sport de loisir dont la danse est interdite.

Nous nous voyons donc dans l'obligation de suspendre tous les cours collectifs de loisirs jusqu'à nouvel ordre.

A l'image de la première période de confinement, sachez que nous restons à vos côtés et que ces cours ne sont en aucun cas annulés.

Nous réfléchissons actuellement à la meilleure solution pour assurer un rattrapage.

Nous reviendrons donc vers vous prochainement pour vous indiquer la solution retenue.

En attendant, prenez soin de vous et de votre famille.

A très bientôt sur les pistes de danse.

Franck Brangbour et Joanne Wilkinson.